

Je reparlerai de la contrainte à la Stanfield mais on ne cesse d'entendre dire que le gouvernement essaie de contraindre le Parlement à adopter des mesures. Je me souviens avoir entendu le député d'Edmonton-Ouest dire au comité, lorsque celui-ci décida qu'il était temps de clore ses audiences, que nous appliquions une politique de contrainte. Le député se souviendra que nos réunions ont commencé au début de l'année. Le ministre des Finances a comparu devant le comité le 15 janvier. Il a à nouveau accusé le comité d'avoir recours à la contrainte en décidant que les audiences publiques prendraient fin au début de juillet.

M. Danforth: C'est le gouvernement qui l'a décidé, pas le comité.

L'hon. M. Lambert: Nous avons compris.

L'hon. M. Gillespie: Ce fut la tactique adoptée mais une mauvaise tactique. Examinons un instant les événements. Bien des députés les ont déjà évoqués mais cela vaut la peine d'y revenir.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. J'hésite à interrompre le ministre surtout parce que j'aurais dû intervenir alors que le député de Moose Jaw parlait, mais je crois devoir inviter les députés qui participent ou qui participeront à ce débat à lire dans le Hansard d'hier les remarques de monsieur l'Orateur consignées aux pages 10470, 10471 et 10473, alors qu'il invitait les députés à limiter leurs remarques autant que possible à l'amendement à l'étude.

Tous les députés conviendront avec moi j'en suis sûr que la règle de la pertinence n'a pas été appliquée à la lettre par la présidence au cours de ce débat, que ce soit à la Chambre ou en comité. Mais nous en sommes maintenant à la troisième lecture et nous avons déjà eu un débat général de deux heures sur la motion. La Chambre s'est prononcée sur un amendement et est maintenant saisie d'un autre. Si les députés reprennent le débat général sur le bill chaque fois qu'un amendement est proposé, il sera alors très difficile à la présidence d'appliquer la règle de la pertinence. Comme je n'ai pas attiré l'attention d'autres députés sur ce point quand ils dépassaient le cadre du bill, la présidence ne veut pas se montrer injuste à l'endroit du ministre, mais j'estime qu'on devrait interpréter mes remarques comme une invitation à rester dans le cadre du sujet.

L'hon. M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, vous avez fait le point avec douceur et force à la fois comme seul vous pouvez le faire et naturellement je m'incline devant vos directives à cet égard. Parce que je n'avais pas complètement terminé mes remarques, peut-être avez-vous été porté à croire que je m'éloignais de la question. Je m'empresse d'ajouter que je suis grandement préoccupé de l'amendement et de la position prise par l'opposition, comme l'a résumée en ces trois mots le député d'Edmonton-Ouest: «Pourquoi se presser?» Je veux en parler parce que cette question se rattache directement à celle de savoir s'il faut renvoyer le bill au comité plénier de la Chambre ou plutôt l'adopter en troisième lecture. C'est

[L'hon. M. Gillespie.]

pourquoi j'aimerais rappeler brièvement les points saillants du débat. J'ai mentionné que, selon le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), nous avons essayé de forcer les choses en 1970.

• (4.30 p.m.)

M. Paproski: C'est hors de propos, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Gillespie: Non, pas du tout. Il lui a été difficile d'accepter le rapport du comité. Il ne pouvait pas se décider à voter pour ou contre le bill, si bien qu'il s'en est abstenu. Il se rendit précipitamment à une conférence de presse à Victoria pour dire que c'était une imposture. Voilà ses propres mots. Il a dit que le gouvernement avait pris une décision. C'était il y a plus d'un an.

M. Paproski: Ce ne sont-là que des mensonges.

L'hon. M. Gillespie: Pas du tout. Ce qu'il a dit est consigné au compte rendu. L'argument que je veux faire valoir c'est qu'au cours de tout le débat, la tactique de l'opposition a été d'accuser le gouvernement de vouloir faire voter le bill en vitesse. L'opposition a réclamé plus de temps et un nouvel examen détaillé du bill. J'espère pouvoir démontrer l'évidence de cette position à la fin de mes remarques.

Le débat sur le budget en juin dernier a suivi de huit mois le rapport déposé à la Chambre par le comité. Divers intéressés au pays avaient eu tout le temps voulu pour soumettre leur cas au ministre des Finances (M. Benson). Quand nous avons commencé les débats, l'opposition a de nouveau trahi son dilemme: elle ne savait trop si elle devait réagir favorablement au projet de loi présenté à la Chambre en juin et s'arroger le mérite des modifications qu'on y avait apportées ou si elle ne devait pas plutôt le critiquer. Ceux d'entre nous qui occupions ce côté de la Chambre ce jour-là n'auront pas de peine à se rappeler la consternation peinte sur le visage de leurs vis-à-vis. Ils se demandaient quoi faire et comment réagir. L'ajournement de l'été les a certainement sauvés.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Gillespie: Ils se sont si bien retranchés à l'ombre de l'ajournement que certains ont même oublié de regarder le bill pendant le congé d'été. D'aucuns sont allés jusqu'à prétendre n'avoir pas reçu le bill le 12 juillet.

M. Danforth: En effet, seuls les députés libéraux l'ont reçu à ce temps-là.

L'hon. M. Gillespie: Consultez les dossiers. On l'a livré aux bureaux de votre chef et de votre personnel de recherche le 12 juillet. La vérité fait mal.

M. Paproski: On pourrait vous en dire autant.

L'hon. M. Gillespie: Lorsque l'opposition officielle a vu le projet de loi en juin dernier, les modifications qu'on y avait apportées, et l'influence qu'avait eue le comité, elle s'est inquiétée, car cela revenait à légaliser le principe de la participation. Cela n'est pas dans la nature de l'opposition officielle. Le principe de la participation est contraire à ses traditions.